



الاتحاد الجزائري لكرة القدم
FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة ما بين الجهات لكرة القدم
LIGUE INTER-REGIONS DE FOOTBALL



Alger, le : 25 Juillet 2021

Réf : ...209.../LIRF/PR/2021

Accessions et Rétrogradations
des Clubs Saison 2020-2021.

Clubs accédant en Ligue 2 Nationale du Football Amateur :

Au terme des matchs d'appui qui s'étaient déroulés du Jeudi 24 au Mercredi 30 Juin 2021 aux stades du 20 Aout 55 Alger, Boumerdes, Sétif et Oran, comme signifié sur les modalités d'accession et de rétrogradation saison sportive 2020/2021 pour ce championnat exceptionnel, pour cause du COVID19, et validé par la majorité des Présidents et Responsables de l'ensemble des Clubs affiliés à la Ligue Inter Régions de Football avec PV de l'huissier de justice pour le choix de la 2^{ème} variante et qui a été mise en application ;

De ce qui précède, les Clubs ayant validé leur billet d'accession en Ligue 2 Nationale du Football Amateur sont :

✓ J.S.Bordj Ménaiel	« Groupe Centre Est »
✓ HAMRAnnaba	« Groupe Est »
✓ U.S.M.M.Hadjout	« Groupe Centre Ouest »
✓ G.C.Mascara	« Groupe Ouest »
✓ I.R.B.Ouargla	« Groupe Sud-Est »
✓ M.C.El Bayadh	« Groupe Sud-Ouest »

Clubs rétrogradant en Régionale I, « SOUS TOUTES RESERVES »

Comme notifié sur le document « Modalités d'accession et de rétrogradation saison sportive 2020/2021 » avant le début du championnat, deux cas avaient été envisagés pour la rétrogradation dont le premier prévoyait la non rétrogradation du CRBeni Thour alors que le second cas prévoyait la rétrogradation du CRBeni Thour de la Ligue 2 Nationale du Football Amateur vers la Ligue Inter Régions de Football.

Or, à la fin du championnat saison sportive 2020/2021 de la Ligue 2 Nationale du Football Amateur, le CRBeni Thour s'est vu rétrogradé vers la Ligue Inter Régions de Football, de ce fait ; La Ligue Inter Régions de Football, en application des Modalités d'accession et de rétrogradation saison sportive 2020/2021, décide « Sept (07) Clubs classés mauvais huitièmes des huit (08) groupes

respectifs du Nord « Centre Est A1 et A2», « Centre Ouest C1 et C2», « Est B1 et B2» et « Ouest D1 et D2» rétrogradent en Régionale 1 des Ligues Régionales respectives », ce qui résulte ;

- ✓ *U.S.Beni Douala, 13 points et F.C.Bir El Arch, 12 points, « Groupe Centre Est »*
- ✓ *I.R.B.El Hadjar, 13 points « Groupe Est »*
- ✓ *C.R.Beni Tamou, 14 points et I.R.B.Sougueur, 07 points « Groupe Centre Ouest »*
- ✓ *S.A.Mohammadia, 16 points et C.R.B.Ben Badis, 13 points, « Groupe Ouest »*

Il est important et indispensable de porter à votre connaissance qu'il a été fait application du paragraphe 1/ « Classement des équipes dans un groupe unique » de l'Article 69 des Règlements des Championnats du Football Amateur en vigueur pour départager les équipes qui ont terminé ex-aequo le S.C.Medioni Oran et le S.A.Mohammadia dans le groupe « Ouest D1 » avec 16 points chacune, ce qui ne nous permet pas d'appliquer l'Alinéa 1 qui stipule « L'équipe qui a obtenu le plus grand nombre de points est déclarée championne ».

A cet effet, nous devons passer au second point qui stipule « En cas d'égalité de points entre deux équipes ou plus, au terme du classement final (comme c'est notre cas entre le SCMOran et le SAMohammadia), les équipes seront départagées selon l'ordre des critères suivant :

- *Le plus grand nombre de points obtenus par une équipe lors des matchs joués entre les équipes concernées. »*

A ce sujet, à l'Aller ; S.A.Mohammadia (02) Deux Vs S.C.M.Oran (02) Deux, soit (01) point pour chacune Des deux équipes.

Au Retour ; S.C.M.Oran (05) Cinq Vs S.A.Mohammadia (01) Un, soit (03) points pour le S.C.M.Oran et (00) point pour le S.A.Mohammadia.

Donc au total entre les deux (02) équipes concernées ;

S.C.M.Oran obtient (01) point + (03) points = (04) points

S.A.M.ohammadia obtient (01) point + (00) point = (01) point

En conclusion ;

Le S.C.M.Oran prend la 7^{ème} position avec 16 points au classement final du Groupe « Ouest D1 »

Le S.A.Mohammadia prend la 8^{ème} et dernière position avec 16 points au classement final du Groupe « Ouest D1 »

Avec la nécessaire et indispensable note que le club classé dernier du Groupe « Est B2 », U.S.M.Ain Beida avec 17 points se voit non concerné par la rétrogradation et du coup consolide et conforte sa place au sein de la Ligue Inter Régions de Football pour la prochaine saison sportive 2021/2022.

Pour le Groupe « Sud – Est » et selon les Modalités d'accèsion et de rétrogradation saison sportive 2020/2021, « Le Club classé mauvais 8^{ème} des 2 Groupes « Sud – Est E1 » et « Sud – Est E2 » rétrograde en Régionale 1 de la Ligue Régionale de Football de Ouargla » :

- *I.R.B.Nezla, 13 points, Groupe « Sud – Est E1 »*
- *J.S.Sidi Bouaziz, 13 points, Groupe « Sud – Est E2 »*

Pour les départager, il sera fait application de l'Article 69 des Règlements des Championnats du Football Amateur en vigueur dans son paragraphe 2 A/ ayant pour titre ;

« Classements des équipes dans plusieurs groupes d'une même division »

Si l'Alinéa 1 « L'équipe ayant enregistré le plus grand nombre de points » ne peut les départager car les 2 équipes terminent avec le même nombre de points comme cité ci-dessus c'est-à-dire 13 points chacune,

L'Alinéa 2 « La meilleure différence de buts obtenue par une équipe sur l'ensemble des matchs joués par les équipes concernées lors de la phase Aller »,

- L'I.R.B.Nezla a terminé la phase Aller avec une différence de buts – 09*
- La J.S.Sidi Bouaziz a terminé la phase Aller avec une différence de buts – 10*

Conclusion : *la J.S.Sidi Bouaziz rétrograde au palier inférieur Régionale 1 à la Ligue Régionale de Football de Ouargla.*

Avec la nécessaire et indispensable note que le club classé dernier du Groupe « Sud - Est E1 », I.R.B.Nezla se voit non concerné par la rétrogradation et du coup consolide et conforte sa place au sein de la Ligue Inter Régions de Football pour la prochaine saison sportive 2021/2022.

Pour le Groupe « Sud – Ouest » et selon les Modalités d'accession et de rétrogradation saison sportive 2020/2021, « Le Club classé mauvais dernier des 2 Groupes « Sud – Ouest F1 » et « Sud – Ouest F2 » rétrograde en Régionale 1 de la Ligue Régionale de Football du Sud - Ouest » :

*Il est important de préciser que le Groupe « Sud – Ouest » de 16 équipes initialement a été divisé en un (01) Groupe « Sud – Ouest F1 » de neuf (09) équipes et un (01) autre Groupe « Sud – Ouest F2 » de sept (07) équipes, **donc uniquement pour le « Sud – Ouest » ce ne sont pas deux Groupes de huit équipes. Ceci dans le but d'offrir les mêmes chances à toutes les équipes du Sud ou bien du Nord pour rétrécir les distances que devraient parcourir les équipes sans omettre le point fondamental que c'est une saison exceptionnelle à cause du COVID 19,** validé par les Présidents et Responsables des Clubs, par le Bureau Fédéral avant le début de la compétition.*

Donc, en application des Modalités d'accession et de rétrogradation saison sportive 2020/2021 pour le Groupe « Sud – Ouest », « Le Club classé mauvais dernier des deux (02) Groupes « Sud – Ouest F1 » et « Sud - Ouest F2 » rétrograde en Régionale 1 de la Ligue Régionale de Football Sud – Ouest.

Pour cela, il sera fait application du paragraphe 2 B/ de l'Article 69 des Règlements des Championnats du Football Amateur en vigueur qui stipule ;

« Pour déterminer l'équipe la mieux classée parmi les équipes classées ex-aequo au sein d'une même division et dans des groupes différents n'ayant pas le même nombre d'équipes, le classement se fait de la manière suivante :

- 1- Rendre égalitaire le nombre de Clubs composant les groupes, en supprimant le ou les club(s) classé(s) dernier(s) puis on annule les résultats obtenus par ces clubs face aux clubs concernés »*

Ce qui signifie qu'il faudra rendre égalitaire le nombre de clubs composant les groupes, c'est-à-dire revenir à deux groupes de sept (07) équipes chacun en appliquant la suite de l'Alinéa 1 ci-dessus.

Dans le Groupe « Sud – Ouest F1 » composé de neuf (09) équipes, à la fin du championnat le classement final établit comme suit ;

- 7^{ème} position, G.C.Ain Sefra, 10 points
- 8^{ème} position, I.R.Biodh, 08 points
- 9^{ème} et dernière position, U.S.Naama, 07 points

Pour les rendre tous à la 7^{ème} position il faudra « annuler les résultats obtenus par ces clubs face aux clubs concernés » comme cité sur la suite et fin de l'Alinéa 1 ci-dessus ;

Les résultats et points récoltés entre eux :

*U.S.Naama (02) Deux Vs G.C.Ain Sefra (00) Zéro, donc (03) points pour USNaama et (00) GCain Sefra
G.C.ain Sefra (01) Un Vs U.S.Naama (01) Un, donc (01) point pour le GCain Sefra et (01) USNaama
Au total entre ces équipes concernées : (04) points USNaama, (01) point GCain Sefra*

*I.R.Biodh (01) Un Vs U.S.Naama (01) Un, donc (01) point pour l'IRBiodh et (01) USNaama
U.S.Naama (01) Un Vs I.R.Biodh (01) Un, donc (01) pour USNaama et (01) IRBiodh
Au total entre ces équipes concernées : (02) points USNaama, (02) points IRBiodh*

*I.R.Biodh (01) Un Vs G.C.Ain Sefra (02) Deux, donc (00) point pour IRBiodh et (03) GCain Sefra
G.C.Ain Sefra (00) Zéro Vs I.R.Biodh (03) Trois, donc (00) point pour GCain Sefra et (03) IRBiodh
Au total entre ces équipes concernées : (03) points IRBiodh, (03) points GCain Sefra*

Conclusion pour les points récoltés entre les équipes concernées ;

U.S.Naama : (04) points + (02) points = (06) points

I.R.Biodh : (02) points + (03) points = (05) points

G.C.Ain Sefra : (01) point + (03) points = (04) points

En annulant les résultats des clubs concernés et avoir la 7^{ème} position au classement final dudit Groupe « Sud – Ouest F1 » ;

- G.C.Ain Sefra : (10) points – (04) points = (06) points

- I.R.Biodh : (08) points – (05) points = (03) points

- U.S.Naama : (07) points – (06) points = (01) point

Donc, pour ce Groupe « Sud – Ouest F1 » l'U.S.Naama termine la saison sportive 2020/2021 à la dernière position avec 01 seul point.

Pour revenir à la décision comme mentionné sur les Modalités d'accession et de rétrogradation saison sportive 2020/2021, « le club classé mauvais dernier des deux (02) Groupes « Sud – Ouest F1 » et « Sud – Ouest F2 » rétrograde en Régionale 1 de la Ligue Régionale de Football Sud – Ouest » ;

- *L'U.S.Naama, dernier avec (01) un point du Groupe « Sud – Ouest F1 »*
- *J.R.B.Taghit, dernier avec (02) deux points du Groupe « Sud – Ouest F2 »*

De ce qui précède, la Ligue Inter Régions de Football déclare que l'U.S.Naama rétrograde au palier inférieur en Régionale 1 de la Ligue Régionale de Football Sud – Ouest.

Avec la nécessaire et indispensable note que le club classé dernier du Groupe « Sud - Ouest F2 », J.R.B.Taghit se voit non concerné par la rétrogradation et du coup consolide et conforte sa place au sein de la Ligue Inter Régions de Football pour la prochaine saison sportive 2021/2022.

Au final, pour la rétrogradation au niveau des Ligues Régionales :

<i>Club</i>	<i>Ligue Régionale de Football</i>
<i>U.S.Beni Douala</i>	<i>Alger</i>
<i>F.C.Bir El Arch</i>	<i>Constantine</i>
<i>I.R.B.El Hadjar</i>	<i>Annaba</i>
<i>C.R.Beni Tamou</i>	<i>Blida</i>
<i>I.R.B.Sougueur</i>	<i>Saida</i>
<i>S.A.Mohammadia</i>	<i>Saida</i>
<i>C.R.B.Ben Badis</i>	<i>Oran</i>
<i>J.S.Sidi Bouaziz</i>	<i>Ouargla</i>
<i>U.S.Naama</i>	<i>Sud - Ouest</i>

N.B. : *Il est important et indispensable de noter que toutes les conclusions concernant l'accession et la rétrogradation mentionnées sur ce rapport restent « SOUS TOUTES RESERVES » pour les équipes qui introduisent des recours aussi bien à la Commission Fédérale de Recours qu'au Tribunal Arbitral de Résolution des Litiges Sportifs d'Alger ou autres.*

Le Président
Y. BENMEDJEBER